

Motion

Projet de la LPPR et soutien à la motion de la CPCN

Sur la base de la projection réalisée à partir des rapports préparatoires publiés, les membres de la section 26 s'alarment des orientations de la loi pluriannuelle de programmation de la recherche (LPPR) et à ce titre soutiennent la motion adoptée le 17 janvier 2020 à l'unanimité par les 46 présidentes et présidents des sections et commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique.

La section restera vigilante à ce que la LPPR soit en mesure de répondre aux principales difficultés auxquelles sont confrontés les personnels de la recherche (chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens), notamment relatives à l'emploi scientifique statutaire, les moyens de fonctionnement des laboratoires, les conditions de travail... Dans le cas où la LPPR ne satisferait pas à ses attentes, la section 26 se verrait alors amenée à retenir le résultat des évaluations de chercheurs et de laboratoires lors de la session de printemps 2020.

Pascal BARONE
Président de la section 26

Motion adoptée le 10 février 2020

21 votants : 21 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Antoine PETIT, Président-Directeur Général du CNRS
- André Le BIVIC, Directeur de l'INSB
- François Joseph RUGGIU, Directeur de l'INSHS
- Bernard POULAIN, Directeur Scientifique Adjoint INSB, section 25 et 25
- Marie GAILLE, Directrice Scientifique Adjointe INSHS, section 35
- Olivier COUTARD, Président de la CPCN
- Julie GAVARD, Coordinatrice des *secrétaires* scientifiques des sections du CoNRS
- Yaël GROSJEAN, Président du Conseil scientifique de l'INSB
- Nathalie VIENNE-GUERRIN, Présidente du Conseil Scientifique de l'INSHS.